



---

# Avis d'audience

---

Le 27 mars 2012

Réf. 2012-H-107

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en mai pour étudier la demande présentée par Ontario Power Generation Inc. (OPG) en vue de modifier le permis d'exploitation d'un réacteur nucléaire pour la centrale nucléaire Pickering-B. Cette centrale est située à Pickering, Ontario.

OPG a demandé de modifier le permis d'exploitation de la centrale nucléaire de Pickering afin d'adopter le nouveau format de permis qui comprend un manuel des conditions de permis. La modification est de nature administrative et ne changera en rien les opérations, les processus et l'organisation, pas plus qu'aucun autre programme actuellement en vigueur à l'installation autorisée.

La Commission examinera la demande d'OPG présentée au moyen de mémoires pendant une séance à huis clos. Les recommandations du personnel de la CCSN et les mémoires d'OPG seront accessibles à partir du 24 avril en communiquant avec le Secrétariat à l'adresse ci-dessous.

Le public est invité à commenter par écrit la demande d'OPG. Une demande d'intervention doit être déposée au Secrétariat de la Commission d'ici le 24 mai 2012 directement en ligne, à <http://www.nuclearsafety.gc.ca/fr/commission/intervention/index.cfm>, ou à l'adresse ci-dessous. Conformément aux *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, la demande doit comprendre les renseignements suivants :

- un mémoire des commentaires qui seront présentés à la Commission;
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'intervenant.

Les renseignements personnels, tels que l'adresse et le numéro de téléphone, sont essentiels pour établir un lien entre le mémoire et son auteur. Vous pouvez soumettre vos renseignements personnels sur une page distincte si vous souhaitez assurer leur confidentialité. Veuillez noter que tous les mémoires sont mis à la disposition du public, sur demande auprès du Secrétariat.

Un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié et accessible au public sur le site Web de la CCSN à la suite des délibérations et de la décision prise par la Commission à ce sujet

Les recommandations du personnel de la CCSN et les mémoires d'OPG ne sont pas consultables en ligne. Il faut en faire la demande au Secrétariat à l'adresse ci-dessous :

a/s de Julie Bouchard

Agente de tribunal

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater, C.P. 1046

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : [interventions@cnsccsn.gc.ca](mailto:interventions@cnsccsn.gc.ca)



Commission canadienne  
de sûreté nucléaire

Canadian Nuclear  
Safety Commission

---

# *Avis d'audience*

---